

AU TEMPS PASSE

UN BICENTENAIRE OUBLIE : LE CALENDRIER REPUBLICAIN

La période de la Convention, qui s'étend du 21 septembre 1792 au 28 juillet 1794 (9 thermidor), est l'une des plus complexes et des plus troubles de notre histoire. Son étude a donné lieu à des appréciations très souvent passionnées, tant positives que négatives. Ces divergences peuvent s'expliquer soit par les tendances personnelles des auteurs, soit par l'importance relative donnée aux diverses facettes d'une activité intense dans tous les domaines. Au plan militaire, elle va de la guerre civile, en particulier contre les Chouans, à l'invasion puis à la République triomphante. Au plan politique elle est d'abord marquée par la proclamation de la République (22 septembre 1792), puis par la lutte des Clubs et des personnes, par la pression croissante de la Commune et de la rue, enfin par les tendances dictatoriales des amis de Robespierre; tous ces excès conduiront, chacun le sait, à la Terreur puis à la réaction Thermidorienne. Mais on néglige trop souvent l'œuvre constructive considérable réalisée par la Convention malgré les conditions très difficiles évoquées ci-dessus. La Convention, qui a bénéficié de l'aide active de tous les savants et intellectuels de l'époque, a mis en place, dans quasiment tous les domaines administratifs, pédagogiques, scientifiques et culturels, les institutions, d'avant-garde pour l'époque, qui constituent la base de la plupart de nos structures actuelles. Il serait bien long, et ce serait sortir du cadre de cette courte étude, que d'en donner une liste, mais nous devons insister sur deux de ces réformes : le Système Métrique décimal avec l'uniformisation des poids et mesures puis le Nouveau Calendrier, «astronomique et raisonnable», qu'il a entraîné. Avant de les analyser, nous croyons utile d'éclairer un peu la pensée idéologique de la majorité des Conventionnels et particulièrement de ceux qui ont réalisé ces deux projets.

Nous devons insister sur deux points. Le premier est le fait que les hommes de la Révolution sont les héritiers du «Siècle des Lumières» et sont imprégnés des idées des Encyclopédistes. Ils sont poussés par la passion de la Liberté, mais aussi par un souci extrême de rationalité, qui conduisit jusqu'au Culte de la Raison, associé souvent à un certain déisme. Cette idéologie, due surtout à Robespierre, culmina le 7.5.94 par l'institution du Culte de l'Etre Suprême et le 8.06.94 par une grande fête de l'Etre Suprême au Champ de Mars. Six semaines plus tard, rien ne subsistait de ces errements, si ce n'est la persistance des conceptions rationalistes et scientistes qui ont dominé la pensée du 19^{ème} siècle et n'ont été vraiment discutées que depuis le milieu de notre siècle.

La seconde idée fondamentale de la Révolution, et surtout de la Convention, est que l'abolition du Pouvoir Royal, la preuve par l'extrême qu'il n'était pas de Droit Divin et donc qu'il n'avait pas de base légale, marquaient le début d'une ère nouvelle; on pouvait, on devait par suite, tout remettre en question en s'inspirant des thèses des Lumières et grâce au pouvoir et au mandat donnés par le Peuple enfin librement consulté.

C'est dans cet esprit que, comme aboutissement de longues études, le 1.08.93 fut promulguée une réforme d'importance essentielle : la mise en œuvre du système Métrique, avec ses unités cohérentes associées à des multiples et sous multiples de base décimale. Le projet fut présenté par une commission composée des plus grands savants de l'époque : Borda, Con-

dorcet, Lagrange, Laplace, Lavoisier, Monge, Tillet. Les mesures utilisées jusqu'alors étaient totalement erratiques; elles variaient d'une ville à l'autre et compliquaient ainsi terriblement tous les échanges commerciaux. On comptait entre 7 et 800 noms d'unités usuelles ! Le système métrique constituait en lui-même une véritable Révolution et il s'imposa rapidement à l'échelle mondiale, sauf, on le sait, dans les pays Anglo-Saxons, qui ne modifient que très lentement leur système d'unités désuet et incommode.

Le succès du Système Métrique conduisit très rapidement la Convention à entreprendre une autre réforme pour résoudre un problème qui gênait les responsables politiques depuis quelque temps : celui du Calendrier. Pour marquer la fin de l'ère du Pouvoir Royal, on avait introduit «l'ère des Français» : le Moniteur (organe officiel) date «l'an premier de la Liberté» depuis le 14.07.89, puis «l'an IV de la Liberté et le 1^{er} de l'Egalité» depuis le 10.08.92. Comment en effet l'Age de la Raison aurait-il pu s'accommoder d'un calendrier d'origine initialement à un Tyran (Jules César) puis modifié en 1582 par un Pape (Grégoire XIII) ? Tout était à reprendre. On ne pouvait malheureusement s'affranchir de la durée de l'année tropique : 365, 2422 jours. Mais pourquoi le début de l'année se référait-il à la naissance du Christ ? Comment accepter ces mois dont la durée variait de 28 à 31 jours, et selon une suite illogique, (juillet et août ayant 31 jours pour complaire aux deux premiers Empereurs) ? Pourquoi ces noms de mois se rapportant soit à des noms de dieux oubliés depuis longtemps ou d'Empereurs disparus depuis près de deux millénaires, soit à une numération incohérente : septembre, octobre, novembre et décembre décalés de deux mois ? De même, à quoi rimait cette semaine de 7 jours, 7 étant un nombre premier, incompatible avec la durée du mois et contrariant le système décimal ? Pourquoi encore ces noms de jours qui, eux aussi, relevaient d'appellations divines d'origine soit païenne soit chrétienne ? Et enfin pour ce découpage en heures, minutes et secondes selon le système sexagésimal ? Il était grandement temps de faire rentrer toutes ces anomalies dans le nouvel ordre de la Raison. Il devenait urgent de créer un nouveau calendrier, enfin rationnel, en se débarrassant de surcroît de toutes ces soi-disant fêtes religieuses dont la multiplicité indignait déjà La Fontaine (1).

En décembre 1792, la Convention demande à son «Comité d'Instruction Publique» de préparer «un projet sur les avantages que doit procurer à la France l'accord de son ère Républicaine avec l'ère vulgaire». Mais c'est à un projet autrement ambitieux que s'attache le Comité, en tenant compte des impératifs idéologiques de l'époque et en s'inspirant du récent système Métrique. Avec l'aide d'une commission de savants de haut niveau (Monge, Lagrange, Guyton-Morveau, Pingré), c'est essentiellement Gilbert Romme, député Montagnard du Puy-de-Dôme, qui fut le Père du Calendrier Républicain. Le 20.09.93, il présente à la Convention son «Rapport sur l'ère de la Raison». Le 5 octobre, le calendrier proposé est adopté sans discussion et sa mise en application est immédiate. Le lendemain du 5 octobre fut donc le 15^{ème} jour du 1^{er} mois de l'an 1 de la République.

Le nouveau calendrier était en effet simple, logique et cohérent. L'année débutait le 22 septembre, date de la proclama-

tion de la République, mais aussi, ô miracle Republicain, date de l'équinoxe ! L'année comptait 12 mois de 30 jours et se terminait par 5 jours supplémentaires, 6 en année «sextile» (et non plus bissextile) mais les années sextiles devaient rejoindre le calendrier grégorien et correspondaient ainsi à l'an III, puis VII, etc. Chaque mois était divisé en 3 décades, le jour, allant de minuit à minuit, comportait 10 parties, appelées «dèces» valant 2 heures 24 minutes. Le dèce pouvait être découpé en sous multiples décimaux successifs, et Romme note que le cent-millième du dèce correspond à la durée du battement du cœur, «d'un homme de taille moyenne, bien portant, et au pas redoublé militaire» ! Cette parfaite construction logique remplit d'admiration Michelet qui écrit : «Pour la première fois en ce monde, l'homme eut la vraie mesure du temps» ! Il est par ailleurs intéressant de noter que le calendrier républicain était très proche de celui des Pharaons et de celui des Mayas, dont personne n'avait idée à l'époque.

Mais les principales difficultés se présentèrent lorsqu'il fallut choisir les noms des nouvelles entités. Ils devaient en effet s'adapter à l'orthodoxie philosophique et politique de l'époque. Il convenait également de satisfaire à l'une des ambitions du nouveau projet : aider à l'instruction tant civique qu'agricole des paysans français, chez lesquels le calendrier était très largement diffusé par le biais des Almanachs. Les suggestions faites par Romme n'avaient heureusement pas séduit la Convention, par exemple : Régénération, Bastille, La Montagne.... pour les mois; par exemple encore, pour les jours : primile, bisile, trisile...; ou : niveau, cocarde, charrie...; ou : révolté, libéré, égalité...; ou encore : soldat, lunette, terre, herscheld...; ou enfin : les vertus, les époux, les mères...

La critique fut faite, devant la Convention, par Philippe François Nazaire Fabre dit «d'Eglantine». Ce dernier, lauréat des jeux floraux de Toulouse, comédien, puis auteur dramatique et poète, fut député Montagnard, ami de Camille Desmoulins et secrétaire de Danton. Il est surtout connu comme l'auteur de la fleurette encore populaire «Il pleut, il pleut Bergère...». Il fut chargé avec Romme, J.M. Chenier (frère d'André et poète lui-même) et David (le peintre), de trouver des appellations «plus sensibles à la pensée et plus accessibles à la mémoire». Fabre explicite ainsi son principe directeur : «L'idée qui nous a servi de base est de consacrer, par le calendrier, le système agricole et d'y ramener la Nation, en marquant les époques et les fractions de l'année par des signes intelligibles ou visibles pris dans l'agriculture et l'économie rurale».

On connaît encore généralement les noms, harmonieux et d'inspiration soit météorologique, soit agricole des mois : terminaisons en «aire» pour l'automne : Vendémiaire, Brumaire, Frimaire; en «ose» pour l'hiver : Nivose, Pluviose, Ventose; en «al» pour le Printemps : Germinal, Floréal, Prairial; enfin en «or» pour l'été : Messidor, Thermidor, Fructidor. Mais on ignore le plus souvent, de nos jours, le reste de la réforme. Les jours complémentaires finissant l'année, groupés sous le vocable de «sansculottides», sont les Fêtes de la Vertu, du Génie, du Travail, de l'Opinion et des Récompenses. Le jour sextile est bien sûr le jour de la grande Fête de la Révolution. Les jours du mois sont divisés en décades, au sein desquelles on précise : primidi, duodi, tridi, etc jusqu'à décadi qui est jour férié et chômé. Mais, en outre, chaque jour de l'année est doté d'un nom spécifique, sans doute pour remplacer les Saints des jours de l'Ere des Ténèbres. Là, le propos didactique est clairement explicite : «Le calendrier étant une chose à laquelle on a si souvent recours, il faut profiter de la fréquence de cet usage pour glisser parmi le Peuple les notions rurales élémentaires...; les grains, les pâturages, les arbres, les

fleurs sont disposés dans le calendrier de manière que la place et le quantième que chaque production occupe est précisément le temps et le jour où la nature nous en fait présent». Chaque quintidi est attribué à un animal domestique, le décadi étant marqué par le nom d'un instrument agricole. Ainsi la Convention avait réussi à faire en sorte que chaque récolte, chaque travail agricole se passe à date fixe ! La figure ci-contre donne un exemple de mois républicain. Ce résultat, qui nous paraît assez ridicule, ne l'était-il pas aux yeux des contemporains ? Mais tous ces noms avaient en outre un sérieux inconvénient : ils correspondaient, tant bien que mal, aux préoccupations politiques de l'époque et aux conditions agricoles d'une France uniformisée. On avait ainsi rendu impossible l'acceptation du Calendrier Républicain en dehors de la France, contrairement au Système Métrique dont il devait être la suite logique.

Mais, même chez nous, quel fut le succès du Calendrier ? Bien qu'à l'époque la discipline républicaine ait été d'une extrême rigueur, l'expérience récente de nos «nouveaux francs» nous incline vers le scepticisme, pour une réforme qui ne correspondait pas à une revendication populaire. Les actes publics ont certainement été datés selon la Loi du 5 septembre 1793, mais nous doutons fort de l'utilisation publique. En fait, seul l'usage des mois et des années républicains prévalut durant un certain temps, mais chacun préférait parler du 9 thermidor ou du 18 brumaire que du nonedi ou de l'octadi correspondants. L'agonie du Calendrier fut lente et il perdura après Thermidor. Il était évidemment incompatible avec l'Empire, et, le 1er janvier 1806, le calendrier grégorien était rétabli.

Le Calendrier Républicain avait ainsi duré un peu plus de 14 ans. Ses inventeurs disparurent bien avant lui. Fabre d'Eglantine, compromis dans la liquidation de la Compagnie des Indes et dans l'affaire des Indulgents fut guillotiné avec Danton le 5 avril 1794. Romme, républicain dans l'âme, n'accepta pas la répression thermidorienne et anima l'insurrection jacobine du 1er prairial de l'an III (20.05.95). Il se suicida pour échapper à la guillotine en déclarant : «Je verserai mon sang pour la République, mais je ne donnerai pas à mes tyrans la satisfaction de le répandre».

Il est intéressant, pour terminer, de signaler que la Révolution Russe s'intéressa elle aussi au problème du Calendrier, selon un système très voisin du modèle républicain français, mais avec des semaines de 5 jours. Il paraît avoir eu peu de succès et fut supprimé en 1940, après avoir duré 13 ans, soit un peu moins que le notre.

L'échec de notre première République et le retour au Calendrier Géorgien n'impliquent pas que ce dernier soit parfait. De nombreux systèmes de calendriers perpétuels ont été proposés et l'ONU s'intéresserait à la question. Mais les principales difficultés résideraient dans l'impossibilité de mettre d'accord les différentes Eglises. Résignons-nous, nos enfants et nos petits-enfants auront toujours des difficultés avec la date de Pâques !

P. DUVERGE

(1) - Il est sans doute utile de rappeler également que les horloges étaient à l'époque réglées sur le midi vrai et variaient donc selon le lieu. L'unification sur l'heure de Paris, prévue par Napoléon, se heurta à l'insuffisance des communications. Rendue inéluctable par le développement des Chemins de Fer, elle ne fut officialisée que par une loi du 14.03.1891. Le rattachement au Méridien de Greenwich, prôné par les scientifiques depuis 1885, ne fut légalisé que le 9.03.1911.